

STOP à la précarité !

Sud éducation 91 appelle les AESH à se mobiliser pour leurs conditions de travail

- la mise en conformité des contrats avec la circulaire n° 2019-090 du 5 juin 2019
- l'abandon du dispositif PIAL et l'arrêt des mutualisations
- un seul interlocuteur pour tous
- l'arrêt du recrutement en contrats précaires et la titularisation des AESH, sans conditions de diplôme, de concours, de formation ou de nationalité par l'intégration à la fonction publique d'État
- la création d'un véritable statut de fonctionnaire d'État pour les AESH
- l'augmentation des salaires avec un salaire minimum à 1700 euros et l'attribution des primes REP et REP+
- le versement de la prime de fin d'année de 350 euros
- la baisse du temps de travail et la fin des temps partiels imposés
- des recrutements à la hauteur des besoins et la création d'une brigade de remplacement
- des modalités d'affectation transparentes et le respects des vœux émis par les personnels
- une véritable formation initiale avant la prise de poste, rémunérée et sur le temps de travail effectif, une formation continue

Appel à la mobilisation des AESH
MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

Rassemblement à 14h00
devant la DSDEN d'EVRY